Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601006-20251217-73_2025-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 DECEMBRE 2025

Délibération n° 73/2025

Objet : Budget principal / Gestion des crédits anticipés

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 10
Votants : 16

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 décembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de Madame Françoise GUILLERM.

Date de convocation du Conseil municipal : le 11 décembre deux mille vingt-cinq.

Présents : Françoise GUILLERM, Yvon LE BOURHIS, Philippe MAINGUY, Gaël BOËDEC, Maurice COZIC, Christophe LE MERLEC, Joëlle POULICHET, Daniel LE JOLY, Martine LE GREN-CIBRARIO, Marion LE JORT.

Représentés : Karine LE COURANT (pouvoir Françoise GUILLERM), Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC (pouvoir Maurice COZIC), Glenna COUTELLER (pouvoir Yvon LE BOURHIS), Séverine JAOUEN (pouvoir Christophe LE MERLEC), Sabine MARANGONI (pouvoir Marion LE JORT), Pierre FERREC (Philippe MAINGUY).

Martine LE GREN-CIBRARIO a été désignée secrétaire de séance.

Madame la Maire propose

L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) permet à l'exécutif de la collectivité territoriale, entre le 1er janvier d'une année et jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le montant budgété en 2025 pour les dépenses d'investissement sur le budget de la Commune était de 1 834 543.79 € (chapitres 20, 21 et 23).

Aussi Madame la Maire propose au Conseil Municipal de faire application de cet article du CGCT à hauteur de 444.000,00 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre	2025	max 25%	Proposition 2026
20 - Immobilisations incorporelles	18 350,00	4 587,50	**4 000,00**
21 - Immobilisations corporelles	514 011,09	128 502,77	**120 000,00**
23 - Immobilisations en cours	1 302 182,70	325 545,68	**320 000,00**
	1 834 543,79	458 635,95	**444 000,00**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'ouverture des crédits avant le budget 2026

Pour copie conforme, la Maire

Françoise GUILLERM

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)